

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 4 — 35 — — soir, Express.
 6 — 56 — — Omnibus.
 Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 52 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 5 — 47 — — soir, Omnibus.
 9 — 57 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR.

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Le projet de loi relatif à l'emprunt de 300 millions a été présenté lundi au Corps-Législatif.

L'exposé des motifs rappelle les appréciations du rapport de M. le ministre des finances à l'Empereur. L'emprunt ne sera qu'un moyen de réduire la dette flottante en en consolidant une partie en rentes; il rendra à la circulation, par le remboursement des bons du Trésor, une somme égale à celle qu'il va demander au crédit, et, en dégageant nos finances de la charge d'une dette flottante trop considérable, il rendra à notre situation financière et à notre politique une nouvelle liberté d'action.

Ce projet sera sans doute voté d'urgence et appliqué sans délai, car il est nécessaire qu'un marché tel que la France ne reste pas longtemps dans l'incertitude sur les conditions de cette importante opération financière.

(La France.)

Des bruits de crise ministérielle, en Autriche, ont couru depuis quelques jours, sans qu'aucune indication sérieuse ait précisé le caractère qu'il fallait donner à cette rumeur. Aujourd'hui encore, on ne saurait trop dire si des dissentiments ont existé réellement, au sein du cabinet Schmerling-Rechberg; toutefois, deux journaux de Vienne, le *Fremdenblatt* et la *Presse de Vienne* fournissent quelques détails qu'ils nous faut signaler, bien que nous ne devions les accueillir qu'avec réserve.

D'après la *Presse de Vienne*, du 11, la crise en question serait due principalement à M. de Schmerling qui aurait donné sa démission de ministre d'Etat. Par suite de cette démarche vraie ou supposée, on s'est empressé de propager la nouvelle que MM. les ministres Lasser et Hein quitteraient le cabinet avec M. de Schmerling, ce qui laisserait le comte de Rechberg maître de la situation, puisqu'il garderait avec lui M. le baron de Meczery, de Plener, le baron Burger et le comte Degenfeld. Toujours, d'après le journal que nous citons, le successeur de M. de Schmerling devait être le prince Charles d'Anesberg, président de la chambre des Seigneurs, et le poste de M. de Lasser devait être occupé par M. le comte Belcredi, gouverneur de Bohême ou par M. le baron de Poche, gouverneur de Moravie. Voici, en somme, ce que nous trouvons de plus précis dans les appréciations de la feuille autrichienne qui ajoute, sous forme de post-scriptum, que si la crise ministérielle subit un temps d'arrêt, cela n'est dû qu'à la maladie dont M. de Schmerling est atteint.

Le *Fremdenblatt* dont l'avis est fort différent de celui de la *Presse de Vienne* ne nie pas d'une manière absolue que la crise ait existé, mais il soutient qu'en tout cas, elle a disparu. « S'il y a eu une crise ministérielle, dit-il, ce que nous ne voulons ni affirmer, ni révoquer en doute, il est certain que cette crise n'existe plus maintenant. Aucun des ministres n'a offert sa démission, et il ne peut donc être question d'une acceptation ou d'un refus. Les susceptibilités personnelles cèdent le pas au sentiment patriotique, à la pensée que la situation intérieure et extérieure de l'empire,

n'est pas encore tellement affermie, qu'elle puisse supporter sans en souffrir gravement, des mésintelligences entre les hommes placés à la tête des affaires. »

Les dernières observations du *Fremdenblatt* sont assez embarrassées et ouvrent le champ plutôt qu'elles ne le ferment aux faiseurs de conjectures; mais il est hors de doute que les premiers avis de Vienne, représentant le cabinet autrichien comme en pleine dislocation, étaient exagérés. Le silence du télégraphe, aujourd'hui 14, alors que les rumeurs dont nous venons de parler datent du 11, achèvent de nous persuader que la prétendue rupture n'a été qu'une dissidence momentanée.

M. de Schmerling est toujours malade; mais les derniers renseignements reçus de Vienne nous autorisent à croire qu'il n'a pas cessé d'être en faveur. L'empereur François-Joseph envoie chaque jour l'un de ses aides-de-camp chez l'illustre malade, pour s'informer de l'état de sa santé. On ne traiterait pas ainsi un ministre qui se trouverait en disgrâce. — Havas.

On mande de Berlin, à la date du 15 décembre :

Le projet d'adresse élaboré par la commission chargée d'examiner le projet d'emprunt, vient d'être publié.

Le projet, s'appuyant sur le vote émis par la Chambre le 2 décembre, rappelle que l'honneur militaire de l'armée prussienne est engagé dans les duchés; il dit que le contre-coup d'Olmütz sur la situation intérieure de la Prusse et sur la position de l'Allemagne en Europe, ne disparaîtra que par la délivrance des du-

chés. Mais il est à craindre, d'après le système du ministère actuel, que les fouds demandés ne soient employés entre ses mains ni dans l'intérêt des duchés et de l'Allemagne ni au profit de la couronne et du pays. Le droit des duchés est lié au droit héréditaire du duc d'Augustenbourg.

La chambre prie donc Sa Majesté de répudier le traité de Londres, de reconnaître le prince d'Augustenbourg, comme duc de Schleswig-Holstein, et de faire des démarches afin que la Confédération germanique prête à ce prince un secours efficace pour rentrer en possession de ses domaines héréditaires.

Les contingents de Saxe et de Hanovre occuperont demain la ligne de Lunebourg à Harbourg sur la rive gauche de l'Elbe.

Les contingents austro-prussiens (50,000 hommes environ) stationneront dans le bassin inférieur de l'Elbe. Le corps mixte qui doit occuper le Holstein comprend 22,000 hommes. — Havas.

La Diète de Francfort a décrété, dans sa séance du 14 décembre, une contribution de 17 millions de florins, que devront payer les divers gouvernements allemands, en raison de leur population, pour couvrir les frais de l'exécution fédérale.

La Diète a arrêté, en même temps, les instructions à donner aux commissaires civils dans le Holstein.

Le Hanovre a nommé le conseiller privé, M. Nielsen, commissaire civil.

On écrit de Hambourg, le 15 décembre. Un grand nombre de jeunes gens s'enrôlent

FEUILLETON.

12

LE MARQUIS DE L'ARROGANCE.

(Suite.)

Le jour où le médecin fit sa dernière visite, fut pour le marquis un jour solennel.

Fernande et James étaient présents; Léon Mallet, sur le point de quitter la France pour aller gérer les forêts de James, était venu faire ses adieux au marquis.

— Attendez un instant, monsieur, lui dit le marquis au moment où l'ex-sous-lieutenant allait se retirer, j'ai à vous parler; restez aussi, docteur, ajouta-t-il en s'adressant au médecin, qui prenait congé de son client, jamais il n'y aura trop de témoins pour entendre ce que j'ai à dire ici. Un domestique était présent. Faites monter, lui dit-il, tous vos camarades.

Qu'allait-il se passer?

Quand toute la livrée fut réunie, le marquis se dé-

couvrit et s'exprima en ces termes :

— Il y a aujourd'hui cinq mois, jour pour jour, que j'ai commis une grande faute, un grand crime! j'en ai chaque jour demandé pardon à Dieu et à ma mère... dont j'ai causé la mort, ajouta-t-il d'une voix creuse. Mon orgueil et ma jalousie m'ont perdu, et je viens m'humilier devant ceux que j'ai offensés.

En achevant ces mots, le marquis se mit à genoux.

— Que faites-vous, mon frère? s'écria James en se précipitant vers lui et en s'efforçant de le faire relever.

— Mon devoir! mon frère; et laissez-moi l'accomplir jusqu'au bout.

— Mon frère, ajouta-t-il en inclinant la tête, je vous demande humblement pardon de mes injustices; ma sœur, je vous demande humblement pardon de mes offenses et de ma conduite. Recevez aussi pour votre respectable père les excuses que je lui dois et que je ne peux lui adresser.

Fernande fondait en larmes, et toute l'assistance était profondément émue devant cet acte d'humilité profonde.

— Je vous pardonne de tout mon cœur, dit James, dont les sanglots étouffaient la voix, je vous

pardonne, mon frère, comme vous a pardonné celle qui voit votre contrition, notre infortunée et chère mère.

Puis les deux frères s'embrassèrent.

— Allez, mes amis, dit le marquis aux domestiques, vous avez été témoins du crime, vous deviez être témoins de ce commencement d'expiation.

Quand il ne resta plus que les membres de la famille, le marquis ajouta :

— Me sera-t-il permis, mon frère, d'aller prier sur la tombe de ma victime?

— Notre mère, mon frère, ne repose pas en France. Selon son désir, nous avons fait transporter ses dépouilles mortelles dans notre propriété de Stratford...

— Un jour, je l'espère, vous voudrez bien me permettre de vous accompagner, mon frère.

— Nous comptons quitter la France sous peu, et vous serez du voyage, cher frère, dit Fernande.

— Merci, ma sœur; maintenant, laissez-moi, je vous prie, je vais profiter de la permission du docteur.

— Et de quel côté allez-vous diriger votre promenade, mon frère?

— Jusqu'à la première église, ma sœur.

CHAPITRE X.

EXPIATION.

Le soir, quand James revint à l'hôtel pour savoir comment son frère se trouvait, le marquis n'était pas rentré.

On s'étonna d'abord, puis l'inquiétude s'empara des esprits, et la nuit se passa dans des trances mortelles.

Dès l'aube, on commença les recherches, et pendant plusieurs jours on fouilla tout Paris. Le marquis était disparu.

James et Fernande étaient au désespoir. Enfin, vers le milieu du quatrième jour, James reçut une lettre volumineuse, portant le timbre de Paris. Elle était du marquis et contenait ce qui suit :

« Mon cher et honoré frère,

« En vous demandant pardon de mes torts, pardon que vous m'avez généreusement accordé, j'ai accompli un devoir, mais je n'ai pas expié mon crime. Je me suis donc imposé une pénitence. Combien de temps durera-t-elle? je l'ignore; mais soyez certain que si vous me revoyez, c'est que j'en aurai été relevé par une volonté suprême.

» Je pars sans vous dire où je vais; ne me cher-

à Altona pour former une armée de volontaires. Le prince d'Augustenbourg est attendu.

Après l'entrée de l'armée fédérale, le parti séparatiste le proclamera souverain légitime de Sleswig-Holstein. On craint des troubles. — Havas.

On mande d'Altona, le 9 décembre, que les mouvements de troupes continuent, et sauf que les familles d'officiers et de soldats quittent la ville avec leurs effets, rien n'indique que les Danois aient l'intention d'évacuer le duché de Holstein sans résistance à l'approche des troupes fédérales. Il n'est pas probable cependant qu'on leur dispute Altona même, mais on travaille activement aux fortifications de Neumunster, et les Danois n'abandonneront pas non plus la tête de pont qu'ils ont construite sur le territoire holsteinois en face de Frédéricstadt. Quant à la ville et à la forteresse de Rendsbourg, elles ne sont guère capables de défense. — Havas.

On trouve dans le *Journal de Francfort* l'inventaire du matériel de guerre qui a été livré à la fin des guerres de 1848 aux Danois, par les soins de l'armée austro-prussienne, chargée alors de l'exécution fédérale dans ce pays, et du désarmement de l'armée holsteinoise. Ce matériel comprenait 527 pièces de position, 118 pièces de campagne, 54,810 fusils, carabines, etc., 42,660 sabres, 5,610 quintaux de poudre, 144,220 gargousses, 95,500 canons de fusils, 10,000,000 de capsules, 415,000 pièces d'équipement, 17,900 harnais, etc., etc. — Havas.

Les lettres de Rome, du 12, portent que le Pape a désigné des évêques aux sièges vacants dans les provinces annexées au royaume d'Italie; mais il est douteux que le cabinet de Turin sanctionne les choix du Saint-Père. Le czar a augmenté le traitement de M. de Kisseleff, en ordonnant à cet homme d'Etat de retourner à Rome. Le Pape refuse de reconnaître le mariage de M. de Kisseleff, comme contraire aux lois de l'Eglise.

L'épizootie, qui sévit dans l'Etat romain, a emporté 22,000 bêtes à cornes; elle a atteint maintenant les chevaux.

Les lettres de Naples, du 12, confirment l'arrestation de Caruso par les gardes nationaux de Molinara. Le général Pallavicini sera envoyé pour pacifier la Basilicate. Le prince Humbert a assisté à la cérémonie funèbre qui a eu lieu pour le général Pepe. Le défilé a duré plusieurs heures. Une grande démonstration a eu lieu, à cette occasion, pour la revendication de Venise. — Havas.

On écrit de Mantoue qu'il y règne une grande incertitude; on fait des approvisionnements moins considérables qu'on ne le croyait d'abord. Seulement dans les stations du Frioul il y a, dit-on, de grands approvisionnements

de toute espèce qui attendent une destination définitive. — Havas.

Un incident, peut-être sans exemple, vient de se produire à Madrid et de soulever un grave dissentiment entre la Chambre et la presse.

Les rédacteurs de vingt-deux journaux espagnols, ayant considéré que leur dignité était atteinte par certaines mesures du président des Cortès, ont décidé qu'aucun d'eux n'assisterait plus aux séances de la Chambre, et que les débats soulevés à la tribune resteraient sans écho dans leurs feuilles politiques.

La *Correspondencia* nous apprend que, conformément à cette résolution, la tribune réservée aux journalistes est restée vide pendant toute la séance du 10. Les journaux se sont bornés à reproduire le lendemain le compte-rendu de la *Gazette officielle*. Ce journal espère toutefois que cette situation embarrassante s'arrangera convenablement pour les deux parties.

La *Epoca* annonce à ce sujet que pour répondre à l'attitude des journalistes indépendants, le ministère songerait à créer immédiatement un journal qui s'occuperait surtout de tenir le public au courant des délibérations des députés. Nous ne pensons pas que l'intérêt et la dignité des membres des Cortès puissent s'arranger de cet expédient administratif.

(La France.)

La *Floride*, paquebot de la compagnie générale transatlantique, porteur des malles du Mexique, de Santiago de Cuba et des Antilles, a mouillé sur rade à Saint-Nazaire, le 15 décembre, avec 80 passagers.

La *Floride* a quitté la Vera-Cruz le 14 novembre, et la Martinique le 27. Elle a été retardée par de gros vents d'est dans la traversée de retour, et par des brumes aux atterrages.

Vera-Cruz, 14 novembre. — Les contre-guérillas du colonel du Pin ont obtenu un brillant avantage, le 11 novembre, sur une forte colonne mexicaine. Celle-ci a été complètement détruite.

Le transport la *Drôme* est parti hier pour Brest avec 500 blessés convalescents.

La *Floride* emmène en France M. Supervielle, le nouveau représentant des Etats confédérés d'Amérique en Europe. M. Supervielle est venu par la voie du Texas. Un navire français l'a amené de Matamoras à Vera-Cruz.

Les nouvelles de Mexico disent que le mariage de M. Dubois de Saligny n'aura pas lieu. — Havas.

Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Moniteur*:

Voici le résultat de la nouvelle élection dans

chez pas, votre peine serait inutile.

» Sous ce pli, vous trouverez une procuration en règle, qui vous donne tous pouvoirs pour toucher mes revenus, que votre digne femme voudra bien, à ma prière, distribuer intégralement aux pauvres, tout le temps que durera mon absence.

» La pauvreté fait partie de la pénitence que je me suis imposée.

» Si Dieu me rappelait à lui avant que vous ne m'eussiez revu, des papiers qui ne me quitteront pas indiqueront qui je suis et vous seront remis, sur les indications qu'ils contiendront. Je vous demande alors, mon cher frère, au nom de la miséricorde divine, de m'accorder une grâce, celle de faire transporter mon corps auprès des dépouilles mortelles de notre pauvre mère; qu'au moins si je n'ai pu m'agenouiller sur sa tombe, je meure avec la consolation de savoir que je reposerais auprès d'elle!

» Comme il faut tout prévoir, j'ai déposé chez un notaire un pli cacheté. Ce pli contient mon testament, mes dernières volontés. Le notaire ne doit l'ouvrir que dans trois ans, et seulement dans le cas où il serait sans nouvelles de l'homme qui lui a fait ce dépôt.

» Adieu, mon cher frère; adieu, madame et chère sœur. Encore une fois pardonnez-moi, et priez pour votre malheureux mais repentant frère.

» DE BARROIS, marquis de Marsal. »

Cette lettre énigmatique plongea les jeunes époux dans une douloureuse consternation.

Un instant ils craignirent que ce langage calme ne cachât une funeste résolution; mais une pareille appréhension était trop en désaccord avec les sentiments chrétiens que le marquis avait manifestés pendant sa maladie pour qu'on s'y arrêtât, et l'on finit par supposer que le coupable repentant se retirait pendant un certain temps dans une maison religieuse d'une discipline bien sévère pour y faire pénitence.

D'autres raisons aussi faisaient considérer comme des plus funestes la subite disparition du marquis, raisons majeures que nous aurons à faire connaître ultérieurement.

Que le lecteur sache seulement que ce fut pour James et Fernande une douleur presque aussi grande que celle qui les assaillit quand ils avaient relevé Mme Carucl mourante sur le pavé de la cour.

Suivons le marquis dans sa conduite expiatoire.

Les événements politiques avaient marché avec une rapidité désespérante pour la France, depuis

la 9^e circonscription du département de la Seine, d'après le dépouillement du scrutin dans les sections:

M. Pelletan a obtenu, 15,115 suffrages.

M. Picard, 9,778 suffrages.

M. Pelletan est candidat de l'opposition.

— Dans la Côte-d'Or, M. Joseph Magnin, candidat de l'opposition a été nommé par 18,929 voix, contre 15,350 voix données à M. Saunac, candidat du gouvernement.

— Le 8 décembre, à trois heures cinquante minutes du matin, par un temps calme qui contrastait agréablement avec la violente bourrasque de mistral de ces jours derniers, Avignon a éprouvé plusieurs secousses de tremblements de terre. Le courant paraissait se diriger du couchant au levant. Trois secousses violentes ont eu lieu coup sur coup, à un intervalle très-rapproché. Elles ont été précédées d'un bruit sourd, d'une sorte de sifflement, comme celui de la tempête qui gronde dans le lointain. Dans plusieurs maisons, les habitants éveillés en sursaut, ont distinctement reconnu les trois oscillations, et ont été grandement effrayés du craquement des murailles ou des cloisons et des meubles placés dans l'intérieur des appartements. D'autres, ont instinctivement quitté leurs lits et cherché un refuge hors de leurs maisons. C'est surtout à la campagne ou dans les maisons isolées dans l'intérieur de la ville que l'ébranlement a été plus vivement ressenti. A Cavillon, Pernes et à Velleron, la secousse a été très-forte; une grange a été renversée dans la dernière de ces localités.

— Le gouvernement espagnol adopte en ce moment des mesures très-actives, afin d'arrêter une bande de malfaiteurs masqués et armés qui a paru dans la Vieille-Castille. Ces hommes masqués, à en juger par la blancheur de leurs mains et par l'élégance de leur mise, paraissent ne pas appartenir à la classe inférieure de la société.

Chronique Locale.

Un déraillement a eu lieu dans la nuit du 12 au 13 courant sur la nouvelle ligne d'Angers au Mans.

Voici les renseignements que nous trouvons dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

Le train n° 21, partant du Mans à 1 h. 55 m. du matin, a déraillé à peu de distance de la gare de Pincé; la machine est sortie de la voie, et 4 des voitures qui la suivaient ont déraillé sans s'écarter de la voie.

Aucun voyageur n'a été blessé, même légèrement. Le conducteur Cluf a reçu au front une légère contusion, qui ne l'empêchera pas de continuer son service. Le chauffeur, qui a été jeté par le choc contre la fonte du foyer de la machine, a eu la main brûlée. Un méde-

que le marquis avait quitté l'Espagne.

On était à la fin de 1815.

Les flammes de Moscou, incendiée par les ordres stupides barbares de Rotopchin, avaient éclairé les glorieux désastres de cette épopée terrible qui a nom dans l'histoire: Campagne de Russie.

Du 9 mai 1812 au 9 mars 1815, que de choses mémorables; depuis le départ de Napoléon pour Dresde jusqu'à l'arrivée d'Eugène sur les bords de l'Elbe, que de hauts faits!

L'Angleterre avait pris à sa solde trente mille Suédois, que Bernadotte devait diriger contre l'armée française.

La Russie avait resserré son alliance avec la Grande-Bretagne.

Le cabinet de Berlin, au mépris de ses protestations de dévouement à l'Empereur, avait signé un traité d'alliance avec celui de Saint-Petersbourg.

La Russie avait armé cent cinquante mille hommes.

La Prusse venait de faire une nouvelle levée de quatre-vingt mille soldats.

La convention de Breslau entre le czar Alexandre, le roi Frédéric-Guillaume et tous les princes allemands avait été conclue.

cin d'Angers, qui se trouvait dans le train, lui a donné les premiers secours. Il y a tout lieu de penser que cette blessure n'aura pas de conséquences graves.

On recherche avec soin les causes de ce déraillement dont on n'a pu se rendre encore un compte exact.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Bibliographie.

LA TERRE ET LES MERS, ou *Description physique du globe*, par M. LOUIS FIGUIER (1).

On sait que M. Louis Figuié s'est donné la tâche de publier à la fin de chaque année, un volume de science populaire illustré, qui est destiné à servir d'étrées littéraires et scientifiques pour la jeunesse. L'année dernière, M. Figuié publiait la *Terre avant le déluge*, ouvrage qui produisit la plus vive sensation, car il initiait, pour la première fois, les gens du monde et la jeunesse à la connaissance du monde primitif et de ses habitants, et donnait les plus précieuses notions sur les phases diverses que notre globe a parcourues avant d'arriver à son état actuel. Le volume nouveau que M. Figuié publie aujourd'hui, peut être considéré comme la suite naturelle de la *Terre avant le déluge*: après avoir décrit la terre primitive, l'auteur a voulu peindre la terre actuelle.

Donnons une idée rapide de la manière dont le savant écrivain a traité tous ces sujets intéressants.

L'ouvrage est divisé en cinq grandes sections dont voici les titres: *Situation du globe terrestre dans l'Univers. — Forme et dimensions du globe. — Reliefs du globe. — Température du globe. — Les eaux douces. — Les mers.* Parcourons rapidement les sujets bien divers qui rentrent dans ces grandes divisions de l'ouvrage.

L'auteur commence par fixer la place de notre planète dans l'univers. « La Terre, dit-il, est un grain de la semence que le divin semeur a jetée dans le champ du soleil, pour germer dans l'espace, fleurir et fructifier. » Mais l'orgueil de l'homme l'a presque toujours porté à oublier l'humble rôle qui lui a été assigné dans la nature, et à se croire le centre des mondes. De là les premiers systèmes cosmographiques, dont l'échafaudage fut brisé par le génie de Copernic et de Christophe Colomb. M. Figuié nous montre sur cinq belles cartes, la terre comme la construisirent successivement la science d'Homère, d'Hérodote et d'Ératosthène, de Ptolémée et de Strabon. Il nous fait assister au développement de la science géographique, depuis le vieil Ulysse, qui a vu

(1) Un vol. grand in-8, orné de 170 vignettes et de 20 cartes de géographie physique. Paris, 1864; chez E. Hachette et chez les principaux libraires des départements. Prix: 10 francs.

L'Autriche elle-même, trahissant la foi jurée, était entrée dans la coalition.

Les victoires de Lutzen et de Bautzen, admirables, héroïques, mais stériles, n'avaient affaibli que les vainqueurs.

En Espagne, les désastres avaient suivi les désastres, et nous étions menacés d'une invasion espagnole.

Un million de baïonnettes s'avançaient contre la France.

La trahison, la défection étaient chez tous les alliés de l'Empereur.

Après la Westphalie, la Bavière; après la Bavière, les duchés de Bade et de Wurtemberg; après les Bavarrois, les Saxons, qui, au nombre de douze mille, en pleine bataille, avaient subitement déserté notre camp et mitraillé à bout portant leurs compagnons.

En France, la désunion se glissait dans les rangs des hauts dignitaires; le Sénat se montrait déjà hostile à l'Empereur; l'Etoile impériale pâlisait de plus en plus; enfin l'heure fatale n'était pas éloignée où celui qui avait fait trembler tous les souverains de l'Europe allait se trouver à leur implacable merci.

tant de cités et de pays, jusqu'aux Livings-tone, Barth, Franklin, Dumont d'Urville, etc., nos contemporains; depuis le bouclier d'Achille, où la terre est figurée comme un disque entouré par le fleuve Oceanos, jusqu'aux cartes modernes construites d'après de soigneuses triangulations, et qui embrassent d'un pôle à l'autre la superficie terrestre. Après avoir brièvement exposé les rapports de la terre avec le soleil, l'auteur nous fait gravir les montagnes aux cimes neigeuses, parcourir les grands glaciers, remonter aux sources des fleuves et descendre avec eux dans les vallées et jusqu'au bord de l'Océan, que sillonnent les navires du commerce cosmopolite. Nous assistons aux terribles éruptions des volcans et aux ravages des tremblements de terre; aux chutes des avalanches, aux incendies des prairies américaines, aux inondations des grands fleuves et aux imposants phénomènes des marées. On nous fait voir de près les bouches embrasées des cratères; on nous fait pénétrer dans les grottes souterraines qui réalisent les merveilles des Mille et une Nuits; on nous montre les ravages exercés par les éboulements et les chutes des montagnes. Toutes ces descriptions, dans lesquelles le talent de l'écrivain s'unit à la précision du savant, sont du plus puissant intérêt.

L'étude des lignes *isothermes* nous conduit naturellement à la détermination de la limite des neiges et à la formation des glaciers, ces immenses réservoirs d'eau douce, ces fleuves solidifiés qui descendent dans les vallées alpêtres, et qui jouent un rôle si admirable dans l'économie de la nature, puisqu'ils renvoient aux plaines, sous la forme de bienfaisants cours d'eau qu'ils alimentent, le liquide vaporisé qui s'était condensé en neige sur les sommets des montagnes. La neige, accumulée sur ces hauteurs, inaccessible, se transforme lentement en glace épaisse, qui renouvelle sans cesse la substance des glaciers, tandis que son extrémité inférieure, douée d'un mouvement de translation irrésistible, s'avance dans les vallées et fond sous l'action des chauds soleils d'été. C'est là un de ces cercles merveilleux d'actions naturelles, qui semblent n'avoir ni commencement ni fin. Parmi les belles gravures qui représentent les principaux glaciers, nous remarquons celles qui ont été exécutées d'après les photographies de M. Bisson, et qui complètent admirablement le récit circonstancié, donné par M. Figuié, de l'ascension du Mont-Blanc par Horace de Saussure.

Les phénomènes de la mer ont été l'objet d'une attention spéciale de la part de l'auteur, qui n'a rien oublié de ce qu'il y avait d'intéressant à dire sur cette riche matière. Nous avons particulièrement remarqué une admirable carte coloriée des profondeurs de l'océan Atlantique, et deux coupes du fond du même océan, prises entre Terre-Neuve et l'Islande, et entre les Antilles et les îles du cap Vert. M. Figuié

examine l'étendue et les principales divisions de l'Océan; il explique l'origine de la salure des mers, qu'il fait remonter à la phase naissante de la terre; il nous fait assister à la formation des *atolls* ou *îles à coraux*; il expose le régime merveilleux de ces fleuves pélagiques qu'on appelle les *courants de l'Atlantique*; il mesure les hauteurs des vagues et sonde les abîmes des mers; il nous explique avec clarté l'origine et les phénomènes des marées, le *mascaret*, le *prororoca*, etc.

Les mers polaires, les champs de glace qui couvrent les deux pôles et les terres désertes situées aux deux extrémités du monde, forment l'objet du dernier chapitre, qui est en même temps l'un des plus attrayants de cet ouvrage instructif. Nous trouvons ici l'émouvant récit des expéditions envoyées à la recherche du passage au nord-ouest, le tableau des gloires et des misères de ces courageux navigateurs qui ont trouvé la mort dans ces expéditions aventureuses, tels que l'infortuné John Franklin. Les voyages de Ross et de Parry au pôle arctique sont racontés avec les plus intéressants détails. Les dessins qui accompagnent la narration des expéditions française et anglaise au pôle austral, sont dus à M. Lebreton, dessinateur de l'expédition de l'infortuné Dumont d'Urville.

Un grand nombre de dessins et de vues, représentant les montagnes, les volcans, lacs, glaciers, fleuves et rivières, mers, etc., les plus remarquables du globe, accompagnent ce livre, que complètent vingt cartes de géographie physique. Ces cartes représentent l'étendue progressive de la terre selon les différentes découvertes géographiques depuis l'antiquité, — la hauteur des principales montagnes du globe, la longueur des principaux fleuves, — les lignes isothermes ou d'égale température sur toute la surface du globe, — les courants principaux de la mer, — les profondeurs de l'océan Atlantique, etc.

On le voit, l'ouvrage dont nous venons de donner une idée sommaire, n'est, au fond, qu'un traité de géographie physique ou de géographie générale. C'est le tableau de toutes les merveilles du monde connu; c'est une suite de descriptions des grands spectacles que la nature offre à notre admiration et à nos études.

Si la géographie est généralement regardée comme une science des plus arides, cela tient uniquement à la manière dont elle est enseignée. Peut-on s'attendre à éveiller les sympathies et l'attention de la jeunesse en lui offrant une longue nomenclature de localités, de rivières, de montagnes, de lieux habités, qui n'ont pas plus de réalité pour l'esprit du lecteur que n'en ont les chiffres et les théorèmes de l'algèbre? Cependant la géographie peut revêtir un puissant intérêt; c'est M. Figuié qui vient de le prouver, en composant un traité de géographie générale qui est en même temps un album pittoresque, digne de

l'admiration de ses jeunes lecteurs, et un ouvrage classique, rédigé d'après une méthode sévère, qui nous initie à toutes les connaissances essentielles relatives à la conformation extérieure de notre globe.

Ce que nous venons de dire du nouvel ouvrage de M. Figuié suffira pour montrer qu'il ne le cède en rien à ses autres productions. L'aimable et savant vulgarisateur nous a donné un véritable traité classique et pittoresque de géographie physique, bien propre à instruire, tout en les amusant, non-seulement la jeunesse, mais encore les gens du monde et même, disons-le, ceux qui se piquent de tout savoir.

Dernières Nouvelles.

Les avis de Vénétié constatent que la proclamation belliqueuse du comité national a produit de l'agitation et excité de vives espérances.

La *Gazette de Londres* publie une lettre du comte Russell, qui indique à l'amirauté comment elle doit agir pour observer la neutralité entre les Etats-Unis et les Etats confédérés. A partir du 6 février et pendant tout le temps que durera la guerre d'Amérique, aucun bâtiment de guerre ou vaisseau corsaire, appartenant à l'une ou l'autre des parties belligérantes, ne doit entrer dans le port de Nassau ou dans tout autre port des îles Bahama. Le gouverneur de ces îles doit ordonner aux bâtiments américains de quitter ces ports. Les mêmes ordres sont donnés pour les ports de la Grande-Bretagne, des Indes et des autres colonies britanniques. — Havas.

La maison H. DESSAIN de Malines (Belgique), continue avec succès ses belles éditions de *Breviaires*, *Missels*, *Diurnaux*, etc., imprimés en rouge et noir. — Cette librairie peut fournir en ce moment : 27 éditions différentes du *Breviaire romain*, 9 *idem* du *Missel romain*, et 123 *idem* du *Diurnal romain*. — Elle met aussi en vente le nouvel office de l'*Immaculée Conception* pour tous les formats. — Tous les ouvrages de cette maison se trouvent au dépôt à Paris, chez MAGNIN, BLANCHARD et C^{ie}, libraires, rue Honoré-Chevalier, 3, à Paris.

Il y a des professions qui, par leur rang, l'importance qu'elles ont dans la société, sont plus particulièrement placées sous la surveillance de la loi. La pharmacie, par exemple, gardienne de la santé publique, doit se préoccuper autant de la bonne préparation des produits alimentaires confiés à ses soins que de l'exécution des prescriptions médicales. Aussi, pour assurer à l'homme dans l'état de santé, aussi bien qu'au convalescent, un aliment pur, exempt de toute altération, les *pharmaciens de la Seine-Inférieure et de l'Eure* ont senti la nécessité de chercher les moyens de ne vendre et débiter que des produits parfaitement purs.

Ils se sont entendus, en 1854, pour faire fabriquer sous la surveillance d'une commission spéciale, des chocolats alimentaires et médicamenteux dont la vente se fait exclusivement dans les pharmacies.

Ces chocolats, soumis à l'examen de jurys spéciaux, ont été de leur part l'objet d'une attention particulière et ont mérité des récompenses aux expositions régionale de Rouen 1859, et nationale de Nantes 1861.

Le chocolat hygiénique des pharmaciens de la Seine-Inférieure et de l'Eure, *aliment sain par excellence*, est préparé dans des conditions de pureté irréprochable.

Pour prévenir toute contrefaçon, le consommateur devra s'assurer que l'étiquette a pour titre : *Chocolat hygiénique des pharmaciens de la Seine-Inférieure et de l'Eure.* (581)

Avec le numéro du 19 décembre courant, les abonnés de *l'Illustration* recevront gratuitement le n° 8 du *Paris Nouveau illustré*. Ce numéro contient :

La nouvelle statue de Napoléon I^{er} sur la colonne Vendôme. — Le Boulevard des Capucines. — Le Théâtre-Lyrique. — Parc de la butte Chaumont. — Nouveau Pont de Charenton. — Nouveau Marché du Temple. — Chapelle évangélique wesleyenne, rue Roquépine. — Carrefour à l'intersection du boulevard Beaujon et du faubourg Saint-Honoré.

Gravures : Statue de Napoléon I^{er}, par M. A. Dumont. — Vue générale du boulevard des Capucines. — Vue intérieure du Théâtre-Lyrique. — Perspective de la butte Chaumont. — Le nouveau Pont de Charenton. — Le nouveau Marché du Temple. — Façade de l'Eglise évangélique wesleyenne. — Vue du carrefour Beaujon.

Le *Paris Nouveau*, paraissant au fur et à mesure des embellissements et changements qui se font dans Paris, formera un volume de 3 à 400 pages, dont moitié en gravures.

Très-prochainement, l'apparition du 1^{er} numéro de la *France Nouvelle illustrée*, qui fera suite au *Paris Nouveau illustré*, et comme lui sera envoyée gratuitement par livraison à tous les abonnés de *l'Illustration*.

Les huit numéros parus du *Paris Nouveau illustré* seront envoyés gratuitement à tout souscripteur d'un abonnement d'un an à *l'Illustration*, dont le prix est de TRENTE-SIX-FRANCS PAR AN.

L'Administration envoie, comme specimen, un numéro du journal à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le *Moniteur de la Jeunesse*, journal d'instruction des plus utiles et des plus intéressants pour la *Jeunesse des deux sexes*, et qui est illustré de très-jolies gravures. (Voir aux annonces.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Nous ne poursuivons pas le récit de nos revers glorieux, et nous laisserons s'accomplir ces grands et fâcheux événements pour suivre le marquis.

Les pressentiments de James et de Fernande au sujet de la résolution qu'ils prétaient à leur frère n'étaient pas tout-à-fait sans fondement.

En effet, dans les premiers temps de sa convalescence, le marquis, effrayé, terrifié par le souvenir des fatales conséquences de sa colère furieuse, avait songé au suicide; il ne voyait que la mort pour expiation.

Peu à peu, cependant, ses pensées changèrent de direction; la mort pouvait être considérée comme un châtiement, mais non comme une expiation. Alors il songea à se retirer dans un couvent, sinon pour y terminer ses jours, du moins pour y faire une longue pénitence, et, à force de mortifications, apaiser l'ardeur de son sang, apprendre la patience, la résignation et la soumission.

Ignorant encore les graves événements qui s'étaient accomplis pendant les premiers mois de sa maladie, il voyait dans sa résolution un moyen expiatoire.

En effet, il n'avait qu'à se présenter au ministère de la guerre, il n'avait qu'à se nommer pour rentrer

dans les prérogatives de son rang et de son grade; les épaulettes de général lui avaient été promises, et il pouvait plus que jamais donner carrière à son ambition.

En donnant sa démission, il renonçait à tous ces avantages, et faisait certainement acte d'abnégation. Le sacrifice était grand, pour un homme comme lui, si grande avait été la faute.

Mais cette seconde résolution, tout aussi sincèrement et loyalement prise que la première, ne devait pas être, plus que celle-ci, mise à exécution.

Dès qu'il put lire les journaux, sortir et causer, le marquis fut mis au courant de la situation désespérée de la France.

Son plan fut alors arrêté définitivement; il se traça avec l'irrévocable résolution de n'en point sortir, une ligne de conduite, la seule qui fût digne de son nom et à la hauteur de son repentir.

Je ne veux pas me fuir, se dit-il; ma mort serait inutile et ne ferait qu'ajouter à mes torts aux yeux du monde et de Dieu.

Je vivrai, et je vivrai de la vie de tous; mais obscur, mais perdu dans la foule, obéissant au lieu de commander, soumis à toutes les exigences de la discipline; je me ferai simple soldat.

Je ne serai plus le riche marquis de Marsal, l'honneur colonel, décoré par l'Empereur, pouvant aspirer à tous les honneurs, envié, admiré; mais le simple volontaire, mal habillé et mal nourri, n'ayant que sa solde et la plupart du temps ne la touchant pas, marchant à la défense de la patrie envahie, sans autre perspective qu'une mort ignorée pour toute récompense.

Cette résolution, qui eût été déjà fort belle pour un homme ordinaire, pour un ouvrier par exemple, à bout de ressources, sans famille, était héroïque de la part du marquis.

C'était bien l'expiation qui convenait à ce caractère jadis hautain et intraitable; elle satisfait à toutes les exigences d'une conscience accusatrice et sévère envers elle-même, et devenait d'autant plus méritoire aux yeux de Dieu, que les sacrifices qu'elle entraînait seraient inconnus des hommes.

Ce fut après avoir pris cette décision, que le marquis écrivit à son frère la lettre qui se trouve au commencement de ce chapitre.

Quelques jours après, il se dirigeait en volontaire vers la Champagne, théâtre de la guerre, et où s'accomplissaient de sinistres événements.

Aux environs de la Fère champenoise, village

situé entre Vitry et Châlons, notre volontaire rencontra une division française entièrement composée de gardes nationaux, au nombre de huit mille.

Ces braves appartenaient aux départements déjà envahis par l'ennemi, et, emportés par le patriotisme, ils avaient spontanément abandonné leurs foyers pour suivre la retraite de l'armée et donner à la patrie le reste de leur sang.

Le marquis se trouvait là avec ses pairs. On sait quelle fut la destinée de cette héroïque phalange.

Entourés par les deux armées de Blucher et de Schwarzenberg, au lieu de se rendre, elle se forma en carré, et pendant douze heures, foudroyée par le feu incessant de quatre-vingts bouches à feu, elle résista aux incessantes charges que dirigeait contre elle l'immense cavalerie des deux armées.

Douze heures durant, elle essaya ce feu meurtrier sans se laisser entamer! des files entières tombaient; on serrait les rangs et tout était dit.

L'ennemi était rendu furieux par cette héroïque défense; il tuait sans merci! Sur ces huit mille braves, un millier peut-être échappa à la mort par une retraite des plus habiles.

(La suite au prochain numéro.)

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

D'un acte reçu par M^e Pierre-Louis Galbrun, notaire à Montreuil-Bellay, soussigné, en présence de deux témoins, le deux décembre mil huit cent soixante-trois.

Enregistré à Montreuil-Bellay, le douze décembre mil huit cent soixante-trois, folio 145, recto, cases 4 à 8, par M. Petit, qui a reçu douze francs quatre-vingt-seize centimes, décime compris;

Il résulte que la société formée entre :

M. Ambroise-Félix Michaud, tailleur d'habits et aubergiste, et M^{me} Anne Réclus, son épouse, de lui autorisée,

Et M. François Panneau, tailleur d'habits, Demeurant tous trois à Montreuil-Bellay.

Pour faire valoir un fonds de commerce de tailleur et aubergiste à Montreuil-Bellay, sous la raison sociale : Michaud et Panneau, a été dissoute, à compter du deux décembre mil huit cent soixante-trois.

Et que M. et M^{me} Michaud ont repris ledit fonds de commerce de tailleur et aubergiste, et tout l'actif en dépendant, à la charge de supporter tout le passif de la société.

Extrait par M^e Galbrun, notaire, soussigné, sur la minute dudit acte, étant en sa possession.

(676) Signé : GALBRUN.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE LUCE.

Les créanciers de la faillite du sieur Luce-Barré, boulanger, demeurant à Saumur, sont invités à se trouver, le lundi 21 décembre courant, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, à l'effet d'être consultés, tant sur la nomination d'un syndic que sur l'état des créanciers présumés de la faillite.

(677) Le greffier du Tribunal, Th. BUSSON.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

APRÈS FAILLITE.

Le samedi 19 décembre 1863, à midi,

Il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, sur la place de la Bilange, à la vente publique, aux enchères d'un omnibus en bon état, 2 chevaux et les harnais, dépendant de la faillite du sieur Hippolyte Courson, entrepreneur de voitures publiques à Saumur, à la requête de M. Kerneis, syndic de la faillite.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

Ensemble ou par lots,

LA SUPERFICIE DU TERRAIN

de

LA MINOTERIE DE SAUMUR

Située à la Croix-Verte, route du Mans,

Ayant en surface 50 mètres de façade sur 50 mètres de profondeur. S'adresser à M. PRÊTRE, entrepreneur, sur les Ponts. (679)

A VENDRE

OU A LOUER

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 18,

Occupée actuellement par M. Launay, professeur au collège.

Cette maison comprend au rez-de-chaussée six pièces, caves, jardin, pompe, etc.

S'adresser à M. MILLION, couvreur, sur les Ponts. (680)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

UNE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges, Autrefois occupée par M^{me} Cailhabet.

S'adresser audit notaire. (621)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Ensemble ou séparément,

1° Une MAISON, située à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 11,
2° Une MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, n° 138, autrefois n° 51.

Facilités pour les paiements. Pour plus de renseignements, voir les placards affichés.

S'adresser audit M^e TOUCHALEAUME.

BOUTEILLES

A VENDRE

A prix réduits.

S'adresser à la verrerie de Saint-Hilaire-Saint-Florent. (602)

A VENDRE

TRÈS-BON VIN ROUGE,

Vieux et nouveau,

De Saint-Nicolas de Bourgueil,

(Clos du Pavillon, 1^{re} qualité.)

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

MAISON

Située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu,

Ayant UN FOUR et tous les magasins nécessaires pour établir une BOULANGERIE.

S'adresser à M. POITVIN, boulanger, rue Saint-Jean, n° 5. (674)

A LOUER

DE SUITE,

PREMIER ET DEUXIÈME ÉTAGES, précédemment occupés par M. Quesnay de Beaurepaire.

S'adresser à M. DESVIGNES-FONTAINE, quai de Limoges. (625)

A LOUER

MAISON,

JARDIN ET PIÈCE D'EAU,

Près la Gare des voyageurs.

S'adresser à M. VATA-DROULIN, négociant à Saumur. (656)

A LOUER

Présentement,

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

PREMIER ÉTAGE

Près la place de la Gare.

S'adresser à M. BARRARANT, même maison. (636)

A LOUER

Pour Noël 1863,

UN BEAU MAGASIN

Situé rue de la Tonnelles.

S'adresser à M^{me} LECOQ, marchande de faïence, qui jusqu'à cette époque vendra ses marchandises au-dessous des prix de facture. (630)

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

Rue du Puits-Neuf, 22.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Une PORTION de la MAISON

Occupée par le sieur Pottet, chapelier, rue Saint-Jean. Deux chambres au 1^{er} étage, une chambre au second, une mansarde, un petit grenier et une cave.

S'adresser au secrétariat de la Mairie. (675)

BIDIER-CHAMPNEUF

Reçoit des TRUFFES du Périgord, deux fois par semaine; — il tient CONSERVES de toutes sortes : asperges, champignons, sardines, etc. (681)

ON DEMANDE une demoiselle de magasin, de 20 à 25 ans, pour un commerce facile. S'adresser au bureau du journal.

M. RIELLANT

CHIRURGIEN-DENTISTE.

A l'honneur de prévenir sa nouvelle clientèle et les personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, qu'il continue toujours les opérations du ressort de la chirurgie dentaire, et qu'il s'occupe des pièces et dentiers artificiels en tous genres, et de la pose de dents incorruptibles, à base de caoutchouc.

Saumur, quai de Limoges, 157.

EN VENTE:

FIDES

OU

CHRISTIANISME ET PROGRÈS

Par J.-B. COULON,

Membre de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers,

SUIVI DU

CHATEAU D'ANGERS

Poème couronné par la Société impériale d'Agriculture d'Angers,

ET DE PLUSIEURS AUTRES POÉSIES INÉDITES,

Du même auteur,

Un volume in-8°, sur beau papier vélin,

A SAUMUR, au Bureau du Journal et chez tous les Libraires.

DEUX JOURNAUX ILLUSTRÉS POUR SIX FR. PAR AN.

LE MONITEUR DE LA JEUNESSE

JOURNAL DE LA FAMILLE

ILLUSTRÉ DE TRÈS-BELLES GRAVURES. — PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS EN LIVRAISON DE 32 PAGES, GRAND IN-8° JÉSUS.

Ce Recueil est sans contredit le journal d'instruction le plus utile et le plus intéressant pour la Jeunesse des deux sexes.

La 1^{re} PARTIE renferme des nouvelles, des voyages, des récits de chasse et de pêche, des pièces de comédie, des poésies, des anecdotes; le tout d'une haute moralité.

La 2^e PARTIE contient : des articles d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle, de botanique, de physique et d'astronomie, et des tableaux synchroniques mentionnant, dans des colonnes séparées, les faits historiques des principaux Etats de l'Europe, les noms des souverains et des personnages illustres de ces Etats, les découvertes, les inventions et les fondations utiles.

Le Moniteur de la Jeunesse, qui est un Recueil toujours utile à consulter et à conserver, publié en outre, sous le titre de Souvenirs historiques, un travail des plus intéressants sur les diverses provinces de la France.

Mais le MONITEUR DE LA JEUNESSE n'étant qu'un journal littéraire et d'instruction, M. BERTAL a pensé que pour que l'éducation d'une jeune fille fût complète, il était essentiel de mettre entre ses mains un Recueil de travaux d'aiguilles qui fût l'auxiliaire naturel du MONITEUR DE LA JEUNESSE, lequel a conservé non-seulement son format primitif et donne autant de matière, si ce n'est plus, qu'auparavant, mais qui encore a diminué son prix, qui était de 8 fr. par an et qui n'est plus que de 6 fr. avec le Recueil de travaux d'aiguilles. — Ce Recueil est :

LA BOITE A OUVRAGE

Paraissant également le 1^{er} de chaque mois, et contenant dans chaque numéro dix DESSINS de travaux de tapisseries, de crochets, etc.

Ce journal, en moins d'un an, compte QUINZE MILLE ABONNÉS; c'est un succès sans précédent.

Pour recevoir les DEUX JOURNAUX, il suffit d'adresser à M. JOSEPH BERTAL, rédacteur en chef du Moniteur de la Jeunesse, rue DAUPHINE, 50 (passage Dauphine), à PARIS, une somme de 6 fr. en un mandat-poste, et de 6 fr. 30 c. en timbres-poste.

NOTA. — On ne peut recevoir le MONITEUR DE LA JEUNESSE sans la BOITE A OUVRAGE, mais on peut, en adressant 2 fr. en un mandat-poste, ou 2 fr. 20 c. en timbres-poste, à M. Charles VINCENT, rue Rambuteau, 84, à PARIS, recevoir séparément la BOITE A OUVRAGE, dont les abonnements partent du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet de chaque année.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 15 DÉCEMBRE.			BOURSE DU 16 DÉCEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	67 15	»	»	66 40	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	95 25	»	»	94 90	»	»
Obligations du Trésor.	447 50	»	10	447 50	»	35
Banque de France.	3350 »	20	»	3350 »	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1250 »	10	»	1235 »	»	»
Crédit Foncier, nouveau.	»	»	»	1195 »	»	15
Crédit Agricole	635 »	»	»	»	»	»
Crédit industriel.	700 »	»	5	»	»	»
Crédit Mobilier	1047 50	»	12 50	1047 50	»	»
Comptoir d'esc. de Paris.	765 »	»	2 50	765 »	»	»
Orléans (estampillé)	970 »	»	5	972 50	2 50	»
Orléans, nouveau	815 »	»	»	810 »	»	5
Nord (actions anciennes).	972 50	2 50	»	975 »	2 50	»
Est.	478 75	3 75	»	480 »	1 25	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	936 25	»	»	932 50	»	3 75
Midi.	687 50	»	2 50	690 »	2 50	»
Ouest	505 »	»	»	506 25	1 25	5
Genève	»	»	»	»	»	»
Dauphiné	»	»	»	»	»	»
Ardennes	»	»	»	»	»	»
C ^e Parisienne du Gaz	1670 »	»	»	1665 »	»	5
Canal de Suez	470 »	»	2 50	470 »	»	»
Transatlantiques.	517 50	»	»	516 25	»	1 25
Autrichiens	401 25	1 25	»	398 75	»	2 50
Sud-Autrich.-Lombards.	523 75	»	3 75	525 »	1 25	»
Victor-Emmanuel	398 75	»	1 25	398 75	»	»
Russes	415 »	5	»	»	»	»
Romains	397 50	2 50	»	395 »	»	»
Crédit Mobilier Espagnol.	618 75	»	3 75	621 25	»	2 50
Saragosse	620 »	»	5	620 »	»	2 50
Portugais	465 »	»	»	452 50	»	12 50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	306 25	»	»	305 »	»	»
Orléans	302 50	»	»	302 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	300 »	»	»	301 25	»	»
Ouest	295 »	»	»	296 25	»	»
Midi.	»	»	»	301 25	»	»
Est.	285 »	»	»	285 »	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,